

À Jouques, l'effet "zéro chômeur" qui séduit jusqu'au Sénat

Trois sénateurs se rendent aujourd'hui dans la commune de 4 500 habitants qui expérimente depuis 2016 le dispositif Zéro chômeur de longue durée. Une proposition de loi pour pérenniser ce test est actuellement à l'étude à l'Assemblée.

Jouques, capitale du plein-emploi ? "J'aimerais bien !", sourit son maire, Eric Garcin, à la veille d'accueillir, ce vendredi, trois sénateurs des Bouches-du-Rhône. Brigitte Devésa (UDI), Guy Benarroche (EELV) et Jérémie Bacchi (PCF) viennent prendre le pouls de l'expérimentation Territoire zéro chômeurs de longue durée (TZCLD), lancée sur la commune en 2016, en même temps que sur dix autres collectivités de l'Hexagone. Objectif, avec ce dispositif test : permettre à tout Jouquard privé durablement d'un emploi d'obtenir un travail qui répond aux besoins du territoire en éliminant les différents freins à l'embauche, quels qu'ils soient. Et en neuf ans d'expérimentation, ce sont quelque 200 habitants du village aux 4 500 âmes qui ont accédé à un emploi à durée indéterminée, grâce à la détermination des différents acteurs locaux qui ont choisi de participer à l'expérimentation.

384 demandeurs d'emploi rencontrés

Le maire, bien entendu, mais aussi sa directrice générale des services Nathalie Ayzac, la cheffe de projet TZCLD à Jouques Mylène Bonnet-Méry, ainsi que Ludwig Rouault et Evelyne Juignat, le directeur et la présidente de l'entreprise de l'économie sociale et solidaire Elan, créée en 2016, dès l'habilitation TZCLD de Jouques. Cette entreprise à but d'emploi (EBE) qui propose des services non concurrentiels avec le tissu économique local - recyclerie, réparation de vélos, petit entretien de jardins, atelier bois... - est rapidement devenue le premier employeur de la commune. « On



Le maire Eric Garcin et le sénateur PCF Jérémie Bacchi (au centre) avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, en mai 2024, lors du passage de la Caravane de l'emploi à Jouques. Le parlementaire est de retour au village ce vendredi avec deux de ses homologues. / PHOTO GILLES BADER

a commencé avec 15 salariés et en parallèle, les demandeurs d'emploi longue durée qui ont participé au projet ont apporté leurs compétences et on a pu ouvrir différents pôles d'activités", décrit Ludwig Rouault. Au fil du temps, Elan a ainsi embauché

95 demandeurs d'emploi de longue durée dont 52 sont toujours entre les murs de l'EBE, les autres employés ayant quitté l'entreprise pour des raisons classiques de départ à la retraite, de création d'entreprises ou de CDI trouvés dans d'autres sociétés.

L'expérimentation TZCLD a également permis aux porteurs du projet de rencontrer, dès 2012, au moment des prémices du dispositif test, 384 demandeurs d'emploi, retrace Mylène Bonnet-Méry. Au-delà de l'entreprise jouaquarde de l'économie sociale et solidaire, "une certaine de personnes ont été orientées en CDI, une dizaine ont créé leur entreprise, une vingtaine ont eu un CDD et une cinquantaine n'était plus éligible à l'expérimentation pour cause de déménagement, de départ à la retraite ou de décès", déclare la cheffe de projet TZCLD.

Fin de l'expérimentation en juin 2026

Alors que l'expérimentation doit prendre fin le 30 juin 2026, une proposition de loi est étudiée en ce moment à l'Assemblée, visant à pérenniser le dispositif TZCLD. D'où cette visite sénatoriale, les élus de la chambre haute du parlement devraient retrouver le texte sur leurs tablettes prochainement... "Nous allons pouvoir leur montrer la réalité du terrain et leur donner un retour d'expérience. Car dans toute proposition de loi, il y a des principes fondamentaux à étudier", reprend Mylène Bonnet-Méry.

Sans doute la spécialiste du sujet pourra-t-elle rappeler aux parlementaires que le nombre de demandeurs d'emplois longue durée a baissé de 11,4% entre 2023 et 2024, preuve de l'efficacité de l'expérimentation... "C'est très concret, ça démontre que ça fonctionne !" "On a gagné le pari, abonde Ludwig Rouault. Nous sommes fiers d'être le premier employeur de la commune, fiers de ce qu'on apporte : on est utile au territoire, on arrive à toucher toutes les familles de Jouques d'une façon ou d'une autre. Les salariés font vivre leur village grâce à leur activité !" "Sceptique" au lancement du test TZCLD, Jérémie Bacchi a finalement changé de regard sur cet essai du côté de Jouques où

tionne plutôt bien grâce à l'action du maire qui œuvre et use de tous les leviers pour faire avancer sa commune". S'il ne sait pas encore quelle sera sa position sur le projet de loi - s'il arrive jusqu'au Sénat -, le parlementaire partage en revanche le souhait formulé par Eric Garcin sur l'inscription du droit à l'emploi dans la loi (lire ci-dessous) : "Les communistes ont toujours revendiqué l'attachement au droit à l'emploi et s'il faut passer par la loi pour y arriver, ça permettra de mettre l'Etat et les entreprises face à leurs responsabilités et de créer certaines des conditions du plein-emploi". Jouques et ses habitants pourront alors se targuer d'y avoir pleinement contribué.

Antoine MARIGOT
amarigot@laprovence.com

L'INTERVIEW D'ÉRIC GARCIN MAIRE DE JOUQUES

"Il faut pérenniser l'expérimentation"

Le maire de Jouques, Eric Garcin, est également le président du Comité local pour l'emploi dans le cadre de l'expérimentation Zéro chômeur de longue durée (TZCLD) pour laquelle il a pris le relais de son prédécesseur, dès son élection en 2020.

Vous êtes le président du Comité local pour l'emploi. Quel est votre rôle dans le cadre de l'expérimentation TZCLD ?

Le président du comité local pour l'emploi, c'est celui qui préside le comité qui rassemble toutes les institutions relatives à l'emploi : le Département, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, la Mission locale, Cap emploi etc. On coordonne l'action de tous ces organismes qui tra-

vailent autour de l'emploi sur le territoire de la commune et on essaie de trouver des solutions pour que des gens éloignés de l'emploi, puissent en trouver un. Ça suppose d'enlever tous les freins du retour à l'emploi pour des gens qui en sont éloignés. Ça peut être des freins de mobilité, de santé, familiaux, des problèmes de qualification... Dans ces solutions qu'on apporte aux demandeurs, on a un petit truc en plus, cette fameuse entreprise à but d'emploi Elan qui est une solution que n'ont pas les autres communes. Elle permet d'orienter des gens vers cette entreprise qui offre des services non concurrentiels avec le tissu économique local.

La Ville aussi fait appel à Elan et ses services ?

Oui, on leur confie la traversée des écoles aux heures d'entrée et de sortie, on fait appel à eux pour de la distribution de tracts et l'installation de

toilettes sèches car ils ont une activité de location pour les événements. On fait aussi appel à eux quand on a des trous au niveau des employés, sur le personnel, pour des missions ponctuelles... Et là, après neuf ans d'expérimentation, on est inquiet car on ne sait pas si ça va être reconduit au regard des tergiversations des députés et du gouvernement...

Vous recevez aujourd'hui trois sénateurs, quel est l'objectif de cette rencontre ?

On a quelques remarques à faire sur le retour d'expérience, et l'amélioration de l'expérimentation. L'objectif ce vendredi, c'est de leur dire tout le bien qu'on pense de l'expérimentation, qu'ils soient nos porte-parole sur les améliorations à apporter pour qu'elle rentre dans le droit commun.

Vous militiez également pour que le droit à l'emploi entre dans la loi. Vous allez profi-

ter de cette visite sénatoriale pour réexprimer ce souhait ? Clairement ! Il faut que chacun puisse, dans la mesure de ses moyens, avoir un emploi qui fait qu'il est considéré par la société dans son ensemble. Je vais dire aux sénateurs combien, pour une commune comme Jouques, c'est important pour le lien social et la vie au village d'avoir 50 personnes qui se lèvent le matin, qui ont un boulot et un chèque à la fin du mois. On le mesure aujourd'hui : on a beaucoup moins de cas particuliers à traiter au CCAS, on règle moins de problèmes familiaux ! L'expérimentation a permis de régler de très nombreux problèmes sociaux sur la commune. Je vais emprunter une phrase de Georges Cristianini (président de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône, maire de Mimet, Ndlr) : que les premiers de cordée n'oublient pas les derniers de corvée.

Propos recueillis par A.M.T.



/ PHOTO CYRIL SOLLIER